

Déclaration préalable du SE-UNSA 24

CAPD du jeudi 4 juillet 2019

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Nous tenions à remercier une fois de plus les services qui ont dû travailler dans des délais extrêmement contraints afin que cette CAPD puisse se tenir aujourd'hui, permettant à nos collègues de connaître leur affectation avant la sortie des classes et pour certains, une bonne nouvelle et une reconnaissance de leur travail, concernant leur promotion.

Nous espérons que cette instance permettra une amélioration des situations issues de la phase d'extension du mouvement, dans l'intérêt de nos collègues, des élèves et du service public d'éducation, les trois étant au cœur de nos préoccupations de représentants des personnels élus.

Nous rappelons notre inquiétude face à la réforme de la Fonction Publique, nous continuerons cependant à agir pour nos collègues d'une manière certes différente mais toujours dans l'intérêt des personnels que nous représentons.

Merci pour votre attention.

Les commissaires paritaires du SE-UNSA 24 : Natacha ETOURNEAU – Thierry HADJADJI –
Hélène MALETERRE – Gwenola TEMPLÉ – Valérie WEISS